

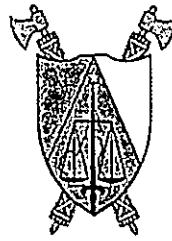
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix -Travail -Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

PREFECTURE D'AKONOLINGA

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES  
ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work - Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

DIVISIONAL OFFICE AKONOLINGA

FINANCIAL AND ECONOMIC AFFAIRS  
SERVICE

**DECISION PREFECTORALE N°D3 /DP/J09/SAEF**  
**Portant attribution d'un marché.**

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2023/189 du 06 avril 2023 portant nomination de Monsieur ETAPA François Franquelin, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du département du Nyong et Mfoumou ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 du 12 février 2025 pour l'exécution des travaux de construction de la clôture de la délégation départementale des Affaires Sociales du Nyong et Mfoumou,

Vu la proposition d'attribution N°09/CDPM-NM, en date du 25 mars 2025, du Président de la Commission Départementale de Passation des marchés Publics du Nyong et Mfoumou,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les travaux de construction de la clôture de la délégation départementale des Affaires Sociales du Nyong et Mfoumou, sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHE TTC	OBSERVATIONS
1	N°03/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 DU 12 FEVRIER 2025	PERFECTION ENGINEERING AND SERVICES SARL B.P: // Yaoundé, Tél : 675 47 54 15	29 850 386 FCFA	REtenue

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Akonolinga, le 26 MARS 2025

**AMPLIATIONS :**

- DDMAP/NM
- ARMP/YDE
- DDTP/NM
- CDPM/NM
- PERFECTION ENGINEERING
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE.

